

manifestation. Nous croyons bon de prévenir les radicaux très hostiles au catholicisme qui siègent au palais de Luxembourg, que Pierre Leroux portait au contraire, sur l'action bienfaisante exercée par l'Eglise, un jugement plein de respect. On trouve, dans les œuvres du démocrate socialiste, un curieux morceau : c'est un dialogue entre un ouvrier et le spectre de la société contemporaine. L'ouvrier, en face des doctrines désolantes du matérialisme et du positivisme, pousse un cri de convulsion et de haine.

— Puisqu'il n'y a plus rien sur la terre que des choses matérielles, des biens matériels, de l'or et du fumier, donnez-moi donc ma part de cet or et de ce fumier, à la droite de vous dire tout homme qui respire.

— Ta part est faite, lui répond le spectre de la société que nous avons aujourd'hui.

— Je la trouve mal faite, lui répond l'homme à son tour.

— Mais tu n'en contais bien autrefois, dit le spectre.

— Autrefois, répond l'homme, il y avait un Dieu dans le ciel, un paradis à gagner, un enfer à craindre. Il y avait aussi sur la terre une société. J'avais ma part dans cette société; car si j'étais sujet, j'avais au moins le droit d'être sujet, le droit de commander sans être obéi. Mon maître ne me commandait pas sans droit, au nom de son égoïsme; son pouvoir remontait à Dieu, qui permettait l'inégalité sur la terre.

Nous avions la même morale, la même religion, au nom de cette morale et de cette religion, servir était mon droit, commander était mon devoir. Mais servir, c'était obéir à Dieu et payer de mon dévouement mon protecteur sur la terre. Puis, si j'étais inférieur dans la société laïque, j'étais l'égal de tous dans la société spirituelle, qu'on appelait l'Eglise. Et cette Eglise, elle-même, n'était que le véritable et l'unique image de la véritable Eglise, de l'Eglise céleste, vers laquelle se portaient mes regards et mes espérances.

Je supportais pour mériter, je souffrais pour jouir de l'éternel bonheur. J'avais la prière, j'avais les sacrements, j'avais le saint sacrifice. J'avais le repentir et le pardon de mon Dieu. J'ai perdu tout cela. Je n'ai plus de paradis à espérer; il n'y a plus d'Eglise.

Vous m'avez appris que le Christ était un imposteur; je ne sais pas s'il existe un Dieu, mais je sais que ceux qui font la loi n'y croient guère et font la loi comme s'ils n'y croyaient pas. Donc, je veux ma part de la terre. Vous avez tout révoqué de l'or et de du fumier, je veux ma part de cet or et de ce fumier.

Pourquoi parler d'obéissance? Pourquoi parler de maîtres, de supérieurs? Les mots-là n'ont plus de sens. Vous avez proclamé l'égalité de tous les hommes; donc je n'ai plus de maîtres parmi les hommes. Mais vous n'avez pas réalisé l'égalité proclamée; donc je n'ai pas même ce souverain abstrait que vous appelez, tantôt par un mensonge, la nation ou le peuple, et tantôt par une autre fiction, la loi.

Donc, puisqu'il n'y a plus ni rois, ni nobles, ni prêtres, et pourtant l'égalité ne règne pas, je suis à moi-même mon roi et mon prêtre, seul et isolé que je suis de tous les hommes mes semblables, égal à chacun de ces hommes, et égal à la société tout entière, laquelle n'est pas une société, mais un amas d'égoïsmes comme je suis moi-même un égoïste.

Puis, comme s'il assistait par avance aux scènes de la Commune, le philosophe ajoute :

On entend un horrible bruit de combattants qui se heurtent et se déchirent. Un spectre pâle, tremblant, se présente, et dit :

— Rentrez dans le cercle, je suis la société.

— Une multitude de voix s'écrient aussitôt : Vous nous dites que vous êtes la société; faites-nous donc justice; nous souffrons et en voici qui jouissent : donnez-nous autant, ou dites-nous pourquoi nous souffrons.

Le spectre se tait, immobile, et la tête penchée vers la terre.

Alors ces hommes, voyant que ce n'est qu'un fantôme impuissant, s'écrient, en reprenant leurs armes : « A bas tout ce qui nous opprime ! Pourquoi nous inférieurs, ne renverseront-ils pas ceux qui les supérieurs ? Pourquoi les pauvres ne se mettraient-ils pas à la place des riches ? Pourquoi des inférieurs ? Pourquoi des pauvres ? »

Un auteur anglais, très-fécond et très-populaire, M. John Timbs, vient de mourir à Londres, lieu de sa naissance, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il fut un des rédacteurs du *Mirror* et de *the Illustrated London News*. Parmi ses nombreux ouvrages, les plus connus sont les *Curiosités de l'histoire*, la *Biographie anecdotique*, *Notabilia*, les *Années d'école des hommes éminents*, les *Clubs de Londres*, les *Choses qu'on ne sait pas généralement*, les *Choses dont il faut se souvenir dans la vie journalière*, etc., etc. A l'âge de soixante-dix ans, il devint un des pensionnaires (frères pauvres) du Chateaufort, vieille fondation qui comprend un collège pour les garçons et un asile convenable, avec appartement séparé, pour les vieillards qui, après y avoir été élevés, n'ont pas assez de fortune pour subvenir à leurs besoins.

On lit dans le *Journal officiel* : « Par arrêté en date du 11 mars 1875, M. Eugène Dufeulle, chef du cabinet de M. le président de l'Assemblée nationale, a été nommé chef du cabinet de M. le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur. »

On lit dans l'*Ordre* : « Il y a longtemps que nous sommes fixés sur la valeur et le nombre des titres que les républicains ont acquis à la reconnaissance des Prussiens : aussi est-ce sans le moindre étonnement que nous trouvons, dans la 7^e livraison de l'ouvrage publié par l'état-major allemand, sur la guerre de 1870, que, l'armée du prince royal ayant perdu le contact avec l'armée de Mac-Mahon, elle put retrouver les traces du maréchal par une communication d'un républicain rouge (*Republikanisch roth*) et par les articles du journal le *Temps*. »

Que vont répondre à cette affirmation si précise les journaux radicaux ? Nous savions déjà que les hommes du 4 Septembre, en faisant une révolution devant l'ennemi, avaient rendu impossible toute résistance sérieuse à la Prusse; mais nous ignorions le détail que nous apprend l'*Ordre*, et qui, d'ailleurs, ne nous étonne pas le moins du monde.

Différents journaux prétendent que des influences religieuses auraient mis obstacle à l'entrée aux affaires de M. Wallon, sous prétexte que cet honorable député professait en ces matières des opinions peu orthodoxes. « Ces journaux, dit l'*Echo universel*, commettent involontairement une erreur qu'il convient de relever, en confondant M. Wallon, député du Nord et professeur en Sorbonne, avec son homonyme M. Jean Wallon, publiciste assez connu, et qui, dans les dernières années de l'empire, soutint une campagne en règle en faveur du néo-catholicisme. M. le député Wallon est un homme très-religieux, très-catholique. Nous ne savons s'il est plutôt gallican qu'ultramontain. Mais, dans tous les cas, c'est pas Mgr l'évêque d'Orléans, — et il faut bien en parler puisque son nom a été mis en avant, — qui, sous ce prétexte, se serait opposé à voir confier le portefeuille de l'instruction publique à l'honorable député du Nord. »

REVUE DE LA PRESSE

Le *Temps* dit que le nouveau ministère « est tel que devaient l'espérer les partisans du régime représentatif. » Ceux qui espéraient que notre constitution républicaine serait inaugurée par un acte déguisé d'hostilité contre le parlement, doivent être déçus. Le patriotisme du chef de l'Etat et la haute raison des conseillers mandés près de lui, à la dernière heure, ont fait justice de cette politique de casse-cou.

Le *Temps* considère comme une chose bien entendue que M. de Meaux entre dans le cabinet parce qu'il accepte le programme de MM. Dufaure et Buffet « si, contre notre attente, il en était autrement, dit-il, si la droite modérée affectait systématiquement des allures d'opposition, il en résulterait que l'innovation faite en faveur de ce parti serait condamnée par l'expérience et qu'il aurait lieu d'y renoncer. »

La *Presse* déclare que sa satisfaction est complète. « Nous nous réjouissons, dit-elle, avant toutes choses, de ce qu'il est donné à notre cher pays d'éviter les secousses menaçantes, les agitations profondes d'un conflit qui aurait ébranlé le gouvernement jusque dans ses bases fondamentales. Nous nous réjouissons de voir commencer une période de calme, de tranquillité, de quiétude pour les esprits, en de ces périodes où les travailleurs, ceux qui fécondent l'industrie et le commerce, ont à gagner tout ce que perdent les facieux, les oisifs et les brouillons. »

Le *Français* est d'avis que « ceux mêmes qui regrettent le plus la majorité du 24 mai doivent reconnaître qu'étant donné le point de départ, la composition du nouveau cabinet est certainement la meilleure de toutes celles qui avaient été agitées ces jours derniers. La présidence de M. Buffet donne au ministère son véritable caractère » et, suivant le *Français* il doit inspirer « pleine confiance aux conservateurs. » Ce journal est persuadé que l'opinion, en général, fera bon accueil au nouveau cabinet.

Le *Journal de Paris* constate que l'événement a donné aux accusations dont le centre droit était l'objet le plus éclatant et le plus formel démenti. « On attribuait au centre droit, dit-il, les difficultés qui retardaient la constitution du cabinet, et voici que le cabinet est constitué et qu'il est précisément constitué grâce au concours désintéressé des principaux personnages du centre droit. »

L'*Union* affirme que M. de Meaux ne représente que lui dans un cabinet ayant pour mission d'appliquer une constitution que la droite a unanimement repoussée. L'*Union* se demande dans un autre article ce que deviendrait le gouvernement au cas où il mettrait la gauche dans la nécessité de se séparer de lui. Toute la question est là, dit-elle, mais elle est grave.

Le *Pays* déclare qu'il est « conservateur en tout, mais pas en matière de République. Et voilà pourquoi, ajoute-t-il, nous orions au ministère nouveau : bonne chance ! mais nous ne le suivons pas ! »

L'*Ordre* répète que la mission du cabinet est de « régler la procédure de dissolution de l'Assemblée nationale, et garantir la liberté la plus complète dans les élections du Sénat et de la Chambre des députés. » Cette tâche, dit-il, nous semble devoir être immédiatement et franchement abordée.

La *Liberté* se contente « d'attendre avec prudence, sans trop dire, tout ce qu'elle pense, de crainte qu'on ne la punisse. Elle espère, du reste, que ce ne sera là qu'un état tout provisoire et qu'elle pourra bientôt parler librement. »

L'*Univers* donne une volée de bois vert au *Figaro*.

Le *Figaro* qui sait et veut faire de l'argent (c'est le seul principe qu'il ait, mais il l'a bien) a introduit dans les colonnes de son numéro du dimanche un mode de correspondance dont il presse ses abonnés, lecteurs et lectrices, d'user moyennant finance. Ce moyen de communication est surtout au profit des dames et demoiselles qui, étant en puissance de mari ou de père, pourraient difficilement entretenir par la poste une correspondance illicite et donner, sans risque d'être prises, des rendez-vous incorrects. Les autres lectrices du *Figaro*, celles dont il décrit les meubles intimes, cite les bons mots et conte les aventures, n'ont pas besoin de ce secours, elles sont libres; il est offert à tant la ligne aux pauvres femmes qu'un

lytan domestique prétend enchaîner au deyir.

Grâce au génie industriel et industriel de M. de Villemessant défenseur de la famille, du trône et de l'autel, il suffit que le mari ou le papa reçoive *Figaro*, ou que madame ou mademoiselle se le procure, pour que Cupido, déjouant toute surveillance et narguant les lois, les mœurs, la religion, serve des cœurs faits pour se comprendre.

Ceci paraît fort et l'on peut croire que nous figurons. Il n'en est rien. Nous allons citer textuellement quelques traits de cette *Petite correspondance*, dont M. de Villemessant, toujours dévoué à la famille, au trône, à l'autel, tire déjà d'assez jolies recettes, mais dont il attend mieux.

Nous dédions ces extraits à MM. les ecclésiastiques abonnés du *Figaro* et aux honnêtes femmes qui prétendent, tant elles sont candides, ne rien voir dans cette feuille de salissant ni même de scabreux. Nous ne retranchons (quand nous retranchons quelque chose); que des signes, des noms de fantaisie, des initiales convenus entre les correspondants pour se reconnaître sans être reconnus :

— Elle aura un capuchon de satin bleu, avec une rosette en bleu plus foncé. Devant la fontaine, un gant défilait.

— Désolé de vous savoir malade. Quelle imprudence. Ecrivez donc, ou bien une aimée.

— A la châtelaine du château de A... nous correspondons désormais au moyen du langage des fleurs; pour aujourd'hui je me borne à vous dire « ortie pensez à l'oeillet. »

— Pourquoi ne m'avez pas écrit ? Vous le pouvez, vous ! Une explication aurait tout arrangé. J'espère malgré tout. Théodore.

— Le réséda attend l'iris.

— Georges, pardonne-moi, j'ai oublié le portefeuille sous mon oreiller, la femme de chambre l'a trouvé et lui a remis; il a les lettres. Je tremble. Que faire ? défile-toi, Betty.

— Ne viendras-tu pas à Paris ? je ne puis retourner là-bas; il me tient et ne veut pas me voir partir.

— O belle du jour, je manque de fougère. La balsamine m'agite. Ne soyez par gauleux. Je voudrais vous voir devenir rose mousseuse.

— N'oubliez pas la messe du premier dimanche du mois.

— Pauvre Jacques s'ennuie beaucoup. Ne peut se faire à votre séparation. Vous aimez plus que jamais, attend vos lettres avec impatience. Ne songe qu'à vous rejoindre.

— Au Bengali. Souviens-tu du 8 février; qu'on t'aime, qu'on t'attend toujours.

— O. T. Le cerf-volant accroché dans l'arbre du bois de Boulogne, allée des Acacias, a été vu, et le nombre des papiers qui flottaient à sa queue a été compris. Il y en avait beaucoup trop. Quinze jours d'attente; c'est bien long.

— Impossible de sortir du château; Je m'ennuie à mourir, etc.

— X. Je désirerais bien connaître la dame que j'ai rencontré samedi dernier, 20 février, et qui, en attendant sa voiture en course, causa assez longtemps près de l'hôtel des Ventes, à l'angle des rues Drouot et Rossini. L'inconnu brun. Ecrire poste restante, aux initiales C. de G., pour entrer en relations très discrètes de galant homme...

— V. Il a trouvé le gant. Sa petite peinture a détourné ses soupçons. Remerciez le ciel de vous avoir donné une main d'enfant.

— XXXV. Quand tu lirais ces lignes, je ne serais plus à toi, je serais à Dieu.

— Evidemment, j'étais fou. Pardonne, ma mignonnette adorée; tu sais bien que je t'aime. Sois aussi indulgente que belle. Assez puui par longs jours d'absence. J'attends un mot : clef.

— Sultane, tu as tort de me parler de ma femme. Son caractère déplorable étouffe en moi toute idée de remords. Ah ! si la pèlle n'était pas là.

— N'oubliez pas; rendez-vous lundi, à sept heures, à la Madeleine.

— La dame qui a été suivie, mercredi 3 mars, aux Magasins du Louvre et qui a été perdue en sortant de chez Corcellet, est suppliée de vouloir bien donner le moyen de la retrouver. Ecrire aux initiales, etc. »

Toutes les petites correspondances n'ont pas ces franches allures. Quand la partie est bien liée, les clients et clientes du *Figaro* donnent à leurs communications une tournure qui les déguise et, par conséquent, les protège contre l'inquisition des chefs de famille.

Telle est l'industrie par laquelle *Figaro* vient de compléter l'ensemble de ses opérations. C'est le couronnement de l'édifice. Nous nous permettons de demander à M. le préfet de police s'il ne trouve pas que cela relève du bureau des mœurs. — EUGÈNE VEUILLOT.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*

Paris, 11 mars.

Le télégraphe vous a fait connaître la composition du nouveau ministère, c'est un enfantement laborieux pour lequel il a fallu recourir au forceps. Le maréchal, hier, dans la journée, fatigué de tous les projets de combinaison ministérielle qui ne pouvaient aboutir, s'était résolu à former un cabinet extra

parlementaire, et il avait fait appeler dans ce but, M. Paul Andral, vice-président du conseil d'Etat. Mais le maréchal n'en eut pas le temps, car il fut interrompu par un personnage politique disposé à se charger de composer un ministère en dehors de l'Assemblée, mais il fut averti que cette tentative excitait la plus vive agitation parmi tous les groupes parlementaires et que de sérieux conflits, dont il fallait prévoir toutes les conséquences, devaient en être les conséquences.

MM. Bernard et Emmanuel d'Harcourt, le vicomte d'Haussonville, M. Léon Renault, préfet de police, M. Bocher et le duc Decazes intervinrent tour à tour, très-vivement auprès du maréchal, pour le faire renoncer à son projet de cabinet extra parlementaire et lui faire accepter définitivement la liste ministérielle proposée par le centre droit avec le ministère de l'intérieur accepté par M. Buffet. Cette acceptation mettrait fin aux difficultés soulevées, depuis quinze jours, par le choix du titulaire pour ce dernier portefeuille. Le centre droit voulait détacher le ministère de l'agriculture et du commerce, pour en donner la moitié à un membre du centre gauche, mais M. Buffet a voulu que le vicomte de Meaux obtint ce ministère sans partage.

Il restait à obtenir l'adhésion de la gauche et de l'extrême gauche à cette combinaison ministérielle. M. Gambetta s'est chargé de cette tâche et a obtenu l'adhésion des gauches, en leur faisant peur, soit d'un ministère extra-parlementaire, soit d'un ministère pris dans la majorité, qui compromettrait l'existence de la République.

Voilà donc un cabinet composé de membres qui, en majorité, font partie des vainqueurs du 24 mai, placé sous le patronage des vaincus de cette journée mémorable et stérile.

Il y a, dans le ministère du 10 mars, un membre du parti conservateur n'appartenant à aucun groupe dynastique, M. Buffet; trois membres de la droite dite modérée: le général de Cissey, l'amiral de Montaignac et le vicomte de Meaux; deux membres du centre droit, le duc Decazes et M. Caillaux, qui touchent de bien près au centre gauche, un membre du groupe qui est un singulier mélange de centre droit et de centre gauche, M. Wallon; deux membres du centre gauche, très près de la gauche, MM. Dufaure et Léon Say.

Ce dernier étant propriétaire et rédacteur du *Journal des Débats*, cette feuille se montre, bien entendu, très satisfaite du nouveau ministère.

Le *Journal Officiel* ne fait pas encore connaître les nouveaux sous-secrétaires d'Etat; on annonce qu'ils seraient presque tous pris dans le centre gauche et on désigne notamment M. Target, à l'intérieur; M. Antonin Lefèvre-Pontalis, à l'instruction publique; M. Bardoux, à la justice, et M. Ducloux, aux finances.

Attendons le programme et les premiers actes de ce nouveau ministère.

Une partie de la droite et toute l'extrême droite s'abstiendront dans le scrutin pour la candidature du duc d'Audiffret-Pasquier à la présidence de l'Assemblée; mais comme il aura les voix de toutes les gauches et de tout le centre droit, il sera certainement élu.

Le ministère va faire demander, dit-on, l'ajournement de la chambre après Pâques, dès que la troisième lecture de la loi sur les cadres de l'armée sera votée, afin qu'il ait les loisirs nécessaires pour s'organiser et préparer ses plans de politique et d'administration.

Des lettres de Cannes, me signalent la présence dans cette ville du comte Bardi, beau-frère du Roi Charles VII, et du duc La Rochefoucauld-Bisaccia.

La séance de l'Académie française pour la réception de M. Caro, avait attiré, comme d'habitude, une influence considérable. M. Vitet, dont il avait à faire l'éloge, était tout à la fois un libéral et un catholique fervent. Les deux discours de M. Caro et de M. Camille Rousset ont été empreints tout à la fois de libéralisme et de foi religieuse. Ces deux discours ont beaucoup plu aux membres de l'Académie. Il y a un passage du discours de M. Caro qui a été surtout très chaleureusement applaudi, c'est quand, à propos du premier ouvrage de M. Vitet, les *barricades sous Henri IV*, M. Caro a parlé de l'assassinat de ce monarque et a dit :

« Mais, par bonheur, l'âme de la France vivait dans le chef de la maison de Bourbon. »

Ce souvenir de Henri IV a trouvé son application dans le chef actuel de la maison de Bourbon.

M. le duc d'Aumale assistait à la séance. DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 11 Mars 1875.

M. MARTEL, vice-président.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

M. Soubeyran dépose une proposition ayant pour but de convertir l'emprunt Morgan, en vue d'économiser 5,500,000 francs, en 27 ans.

L'Assemblée reprend la 3^e délibération sur le projet de loi relatif à la constitution des cadres.

M. le général Mazure développe un amendement au paragraphe 3 de l'art. 3.

Cet amendement est combattu par M. le colonel Chaper, au nom de la commission et est rejeté.

M. le général Mazure développe un autre amendement, dont une partie est appuyée par le ministre de la guerre et acceptée par la commission.

Cette partie de l'amendement est adoptée, et le reste est rejeté.

Répondant à une observation de M. Jean Brunet, M. le ministre de la guerre constate que chaque pièce de l'artillerie est déjà pourvue de pièces de montage.

L'art. 5 est ensuite mis aux voix et adopté. Il en est de même des articles 6 et 7.

Sur l'art. 8, M. Raudot développe un amende-

ment portant diminution du nombre des généraux de division en dehors du service actif et suppression du comité de l'état-major et des autres comités de l'armée.

L'orateur déclare qu'il se Rangeait en un comité de modifications, les troupes françaises seraient entrées à Sébastopol huit mois plus tôt.

Il s'attache à démontrer que les comités de la guerre réussissent systématiquement toutes les innovations.

Le général Billot, M. le rapporteur Charette et M. le général Cissey, ministre de la guerre, combattent successivement l'amendement Raudot.

M. Raudot répond qu'il n'est pas l'ennemi de l'armée, mais qu'il demande seulement la suppression des abus.

L'amendement Raudot est mis aux voix et rejeté, et les articles 8 à 10 sont adoptés.

Sur l'art. 2, M. le général Mazure développe un amendement qui est renvoyé à la commission.

Le ministre de la guerre demande que le vote sur les deux derniers paragraphes soit réservé.

M. Jean Brunet demande la suppression de ces deux paragraphes.

L'orateur déclare que la direction des poudres de guerre, ne doit pas être enlevée à l'artillerie.

M. le général Frébault appuie les articles combattus par M. Jean Brunet et prie l'Assemblée d'adopter l'article 11.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 5 h. 35.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

La commission départementale, instituée en exécution des articles 60 et suivants de la loi du 10 août 1871, se réunira à la préfecture le mercredi 17 mars, à une heure et demie après midi.

Le *Figaro* publie une dépêche de Valenciennes, en date du 9 mars, annonçant que la douane vient de saisir à la frontière un chargement complet de brochures bonapartistes, adroite-ment dissimulées dans des sacs de ciment.

Samedi matin, Sa Grandeur Mgr Monnier fera, dans la chapelle du Grand-Séminaire, une ordination dans laquelle M. Mouton Henri, de Gysoing, sera ordonné diacre; et MM. Fiévez J.-B., de Boussières, Lefebvre Henri, de Linselles, Caudron, J.-B., de Ribécourt, Chavatte Henri, d'Estaires, Delcamp Louis, d'Erre, Toupet Achille, de Menges, (Mame),

Delrué Léon, de Merville, Rigaut Henri, d'Illics, Bécuwe Edmond, de Bailleul, Boddart Henri, de Staple, Delange Jérémie, de Zuytpeene, Beernaert Pierre, de Tourcoing, Delpeule Joseph, de Tourcoing, Masure Emile, de Tourcoing, Lesot Charles, d'Anzin, seront ordonnés prêtres.

L'attention publique est concentrée tout entière en ce moment sur M. Philippart, le grand financier qui se rattache à notre pays par tant de vastes entreprises : les chemins de fer de Lille-Valenciennes, de Lille-Béthune, du Nord-Est, les tramways du Nord, etc., etc. Nous croyons opportun dans ces circonstances de reproduire l'esquisse suivante que publie l'*Evénement* à ce sujet :

La récente nomination de M. Philippart à l'administration d'un de nos plus grands établissements financiers, — le Crédit mobilier, — vient de causer un certain émoi dans l'opinion publique.

M. Philippart est étranger, Belge; ses tendances bien évidentes d'acquisition d'un certain nom, et nos lignes ferrées françaises ont même jeté assez d'inquiétude au sein de notre monde financier pour que M. le marquis de Floucaut crût devoir monter à la tribune et demander « que personne ne puisse, sans avoir la qualité de Français, être président ou membre d'un conseil d'administration des chemins de fer français, sans l'autorisation expresse des ministres de la guerre et des travaux publics. »

Il nous a donc semblé utile d'esquisser, en quelques lignes, cette individualité, qui était presque ignorée hier encore.

M. Simon Philippart a 48 ans, il est né à Tournai en Belgique. Il est grand et brun. Sa physionomie est assez hautaine. Son regard impérieux se dissimule derrière des lunettes. Une légère moustache noire recouvre sa lèvre supérieure.

Au début de sa carrière active, nous le voyons directeur d'une fabrique de laine peignée.

Cette position, si belle qu'elle pût être, ne devait pas suffire à l'ambition de M. Philippart, et dans son cerveau bouillonnaient des idées beaucoup plus vastes que celles relatives à sa condition.

Le réseau des chemins de fer belges était loin d'être au grand complet; il conçoit alors le projet de créer lui-même ce grand travail et de l'exploiter pour son plus grand profit.

En peu de temps, grâce à une activité prodigieuse, la Belgique, le Hainaut et le Luxembourg se couvrirent, sous sa direction, d'une foule de petites lignes qui enserrèrent notre frontière de toute part, prenant leur tête aux grandes lignes prussiennes et mettant en communication immédiate le Nord et l'Est de la France avec Cologne et les autres villes allemandes-rhénanes.

Une trentaine de petites concessions disséminées en Belgique furent rache-

mées par ses soins et alors naquit la société du réseau Franco-Belge-Prussien.

Cependant la part coopérative très-acceptée prise à cette exploitation par M. Bleichroeder, de Berlin, banquier de M. de Bismarck, éveillaient les justes susceptibilités du gouvernement belge; qui craignait que cette ingérence étrangère ne touchât à sa neutralité. Le ministre n'hésita pas, et, immédiatement, dix-sept concessions faites à la société que dirigeait M. Philippart furent rachetées par l'Etat.

M. Philippart resta néanmoins à la tête du réseau des Flandres, du Nord, de Gand et du Luxembourg belge, ainsi que du réseau Prince-Henri qui de la frontière française communique avec les chemins belges et rhénans.

Il réunit alors toutes ces lignes en une seule administration qui prit le nom de Société des Bassins houillers du Hainaut et continua son œuvre ébahissante.

Les compagnies Austro-Hongroise, Franco-Hollandaise et la Compagnie belge de Crédit, furent bientôt englobées par l'administration Philippart.

Des lignes furent créées ou acquises en France sous le même patronage : Chemins du Nord-Est, de Lille à Béthune, de Lille à Valenciennes, d'Orléans à Rouen et de la Vendée.

Enfin M. Philippart ne cacha pas son intention de devenir concessionnaire du chemin de grande ceinture qui doit englober Paris.

Telle était la situation lorsqu'il a été appelé à la tête du *Crédit mobilier*, en remplacement de M. Hausmann.

On conçoit alors l'émotion produite par l'arrivée à ce poste important d'un étranger dont la main puissante enserrerait successivement tant de sociétés et d'administrations nationales.

Question très-grave, mais que nous n'avons pas à juger ici.

Nous apprenons que les Comités catholiques de la province ecclésiastique de Cambrai préparent, en conformité des vœux émis dans leur dernière assemblée générale, un grand pèlerinage au T.-S.-Sacrament de miracle, à Douai.

Son Em. le Cardinal-Archevêque de Cambrai et LL. GG. les Evêques d'Arras et d'Amiens ont beaucoup encouragé cet acte de foi et de prière qui aura lieu le lundi de la Pentecôte, 17 mai prochain.

La Commission spéciale instituée à Douai, vient d'élaborer un beau programme que nous serons bientôt en mesure de donner à nos lecteurs. Une place importante y est faite aux confrères du T.-S.-Sacrament qui seront invités à former, dans le cortège, avec leurs flambeaux et leurs bannières, une garde d'honneur au Dieu de l'Eucharistie.

Dans quelques jours, les Comités publieront une brochure destinée à rappeler l'histoire des manifestations de la présence réelle de N.-S.-Jésus-Christ dans l'hostie miraculeuse de la collégiale de St-Amé.

En attendant d'autres détails, nous donnons aujourd'hui les noms des personnes à qui l'on peut s'adresser pour toutes les questions relatives à l'organisation du pèlerinage.

« A Douai, M. Em. Clabaut, rue de l'Abbaye-des-Près, 31. »

« A Arras, M. L. Cavois, place de la Préfecture. »

« A Lille, M. Paul Bernard, rue de Thionville, 33; et M. G. Champeaux, rue Négrier, 31. »

L'affaire de la rue de Juliers, à Lille, a donné lieu à une enquête des plus sérieuses et, grâce à l'activité et la vigilance de la police, la plupart des agresseurs des sergents de ville Baudin et Jochmann sont maintenant connus. Six arrestations ont été opérées. Deux autres des coupables présumés sont en fuite, Louis Dericker et Jean Vanhoutte.

Quant au blessé, son état n'a pas empiré.

La troisième séance de Musique de Chambre, sous la direction de M. Paul Martin, fixée au samedi 13 courant, est remise au mercredi 17, pour cause d'empêchement de M. Camille Saint-Saëns.

Les assises du département du Nord pour le deuxième trimestre de 1875, s'ouvriront à Douai le lundi 3 mai prochain, sous la présidence de M. Sauvage, conseiller à la Cour d'appel. — MM. Gautier et Leroy, conseillers, siègeront comme assesseurs.

On nous rapporte qu'une femme vient d'être arrêtée dans le quartier du Pile sous l'inculpation d'un fait des plus graves. Nous ne croyons pas devoir donner encore des détails à nos lecteurs afin de ne pas entraver les recherches de la Justice.

Une fille, Sylvie Verbræcht, peigneuse, âgée de 18 ans, a été hier victime de son imprudence dans la fabrique où elle travaillait.

On a dû lui faire ce matin l'amputation de la main droite.